

Le Président

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche
21 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

N/Ref : 14/09/GCo/AA

Orsay, le 9 février 2009

Lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame la Ministre,

Les enseignants-chercheurs de notre université ne sont pas avares de leur temps ; comment le seraient-ils quand ils s'investissent massivement pour la formation, la recherche, et le pilotage de notre établissement, toutes choses sans limites représentant bien souvent l'engagement de toute une vie.

Les enseignants-chercheurs de notre université ont déjà montré, dans un cadre réglementaire pourtant contraint, qu'ils savaient prendre en compte - par une solidarité d'ensemble- les projets individuels, en reconnaissant des responsabilités particulières en enseignement, en allégeant pour les jeunes maîtres de conférence les lourdes charges d'entrée dans la carrière, ou à d'autres de bénéficier au cours de leur carrière de délégations auprès d'organismes de recherche.

Les enseignants-chercheurs de notre université ne craignent pas l'évaluation quand nos filières de formation sont porteuses à tous niveaux d'innovations pédagogiques, quand l'insertion professionnelle des étudiants est partout une priorité, quand la mixité de nos équipes de recherche est à la base d'une reconnaissance de haut niveau, et quand leur apport à la visibilité internationale de notre établissement est déterminant.

Les enseignants-chercheurs de notre université sont profondément attachés à leur université et, par leur participation active à sa gouvernance, ont confiance en sa capacité à faire des choix basés sur la transparence et la reconnaissance objective des mérites et des investissements de chacun.

Pourtant, comme le montre leur forte mobilisation, les enseignants-chercheurs de notre université ne retrouvent pas leurs attentes personnelles -ni leurs aspirations générales pour notre système universitaire- dans l'actuel projet de décret sur leur statut, **tant pour la comptabilisation des charges et les principes de modulation de service que sur les règles d'évaluation et les modalités d'avancement**. Ils s'inquiètent aussi de l'accompagnement en postes et en budget indispensable à une réforme ambitieuse.

.../...

Revenez sans tarder, Madame la Ministre, sur un texte ayant déjà suscité des mouvements dont le durcissement, ou même l'enlisement, ne ferait que des perdants : des étudiants à nos établissements, en passant par tous nos personnels.

Enfin, Madame la Ministre, **montrez à notre communauté que vous appréciez la qualité de son travail et engagez avec elle un large dialogue** pour que toutes nos forces puissent à nouveau être rassemblées autour d'une grande ambition unanimement partagée sur la place des universités dans notre système d'enseignement supérieur et de recherche, et sur la place de notre pays dans le monde de la connaissance et de l'innovation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Guy COUARRAZE